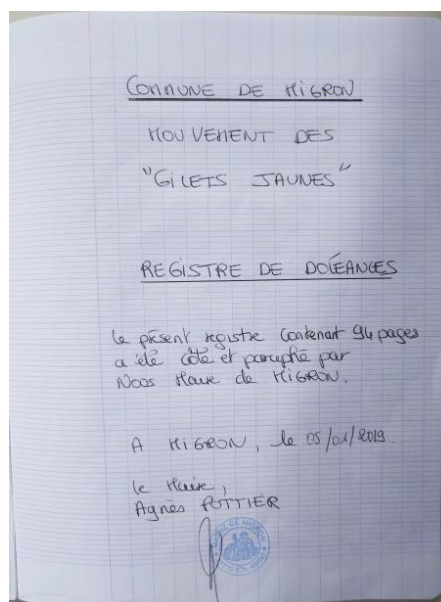


Migron

code INSEE : 17235

723 habitants

Communauté d'agglomération de Saintes



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W233) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : cahier d'écolier petit format grands carreaux, bleu, 96 p.

Couverture : feuille A4 collée : Nom et adresse de la commune et « Mouvement des "Gilets jaunes" Cahier de doléances », le tout souligné.

Ouvert le 5 janvier 2019, registre « coté et paraphé » (en fait : paginé du début à la fin, coté partiellement).

2 contributions.

Date	Doléances
09.01.2019	Se 13 octobre 2018 j'ai adressé un courrier à Monsieur le Président de la République, demeuré sans réponse à ce jour. Il s'agit de mettre fin à une oligarchie arrogante, discriminatoire, à la non responsabilité, d'en finir avec le désordre quel qu'il soit. Dissolution de l'Assemblée Nationale pour une Assemblée représentative, citoyenne proportionnelle.

Monsieur Macron

Je me demande jusqu'à où vous pensez aller avec la C.S.G. sur les petites retraites. Exemple mon mari a travaillé 42 ans comme exploitant agricole, aujourd'hui retraite perçoit 740€ dont 58€ de C.S.G. Pour moi sa femme conjointe collaborateur pendant 35 ans et 5 ans membre de société, aujourd'hui je perçois comme retraite 451€ dont 43€ de C.S.G. nous vivons avec 116€ pour un couple. Travaillez cela normale. Les personnes n'ayant jamais travaillé travaillent touchent le minimum retraite (Veilleuse 750€). Dites-moi que ça va dans le bon sens. Je vous salue et mon souhait serait que vous ne soyez pas seulement enlevé.

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit, 30 lignes, 187 mots (homme)

09.01.2019

Le 13 octobre 2018 j'ai adressé un courrier à Monsieur le Président de la République, demeuré sans réponse à ce jour.

- Il convient de mettre fin à une oligarchie arrogante, discriminatoire, à la non-responsabilité, d'en finir avec le désordre quel qu'il soit.
- Dissolution de l'Assemblée nationale pour une Assemblée représentative, citoyenne, proportionnelle.
- Retour de l'ISF, transfert de l'argent des très hauts et hauts revenus pour instaurer un revenu décent à toutes les Françaises, à tous les Français.
- Supprimer la TVA sur les denrées alimentaires et la CSG des retraites qui n'est pas un produit de luxe.
- Les caisses de l'État sont vides, par conséquent en réduire les frais de fonctionnement, le train de vie.
- Mettre en place une véritable commission d'enquête sur la dilapidation de l'argent public et sur les privilèges financiers accordés depuis des décennies.
- Mettre en œuvre tous les moyens efficaces pour lutter contre l'évasion fiscale.
- Retour des services publics en milieu rural.

Le "scoop" d'hier soir avec Madame Jouannot est l'illustration de l'usage fait de vos impôts.

Le 09 janvier 2019.

Un citoyen français

[Signature]

2. Manuscrit (papier à lettres A4 ligné, écrit recto/verso et scotché), 38 lignes, 298 mots (femme, couple)

Monsieur Macron.

Je me demande jusqu'au vous pensez aller avec la CSG sur les petites retraites. Exemple : mon mari a travaillé 42 ans comme exploitant agricole, aujourd'hui retraité [il] perçoit 710 € dont 58 € de CSG. Pour moi, sa femme, conjointe collaborateur pendant 35 ans et 5 ans membre de société, aujourd'hui je perçois comme retraite 451 € dont 49 € de CSG, nous vivons avec 1161 € pour un couple. Trouvez-vous cela normal ?

Les personnes n'ayant jamais travaillé touchent le minimum retraite (vieillesse 750 €). Croyez-vous que ça va dans le bon sens ?

Je suis Gilet jaune et mon souhait serait que vous et votre gouvernement non seulement enlevez la CSG sur les retraites de misère et donnez un coup de pouce pour qu'un retraité n'ait pas moins de 1100 à 1200 € nets par personne, ce qui serait bien mérité pour eux.

Monsieur, vous restez stoïque devant votre peuple, vous vous comportez comme un monarque. Je condamne la violence, mais comprenez que nous devons dire "ça suffit" devant un gouvernement de riches. Tout le monde n'est pas né avec une cuillère en or ou en argent. Le gouvernement perçoit des salaires indécents. Il faut un juste milieu. Votre politique est que vous reprenez de la main gauche ce que vous donnez de la main droite. Votre devoir est d'être plus proche du peuple et surtout moins méprisant et hautain, ce qui serait plus digne d'un président. J'espère que vous prendrez connaissance de cela avant que tout ce mécontentement devienne plus grave, police comprise.

Cahier de Migron

Notre demande : revoyez le pouvoir d'achat. Les petites retraites entre 1100 et 1200 € nets. Cela n'est pas grand chose pour quelqu'un qui a travaillé toute sa vie. Ce serait leur donner la possibilité de vivre décemment.

M et Mme [Nom]

[Prénom et Prénom]

[Adresse]

[Signature]

[FIN]